



Foix, le 5 mars 2020

Monsieur le Président,

Dans le contexte actuel de la propagation du coronavirus, les délégués du syndicat **FO DGFIP** de l'Ariège tiennent à exercer leur droit d'alerte, afin de prendre date si la situation venait à s'aggraver et conduire à un droit de retrait.

Sans se livrer à une quelconque psychose, nous tenons à être particulièrement vigilants sur ce délicat problème.

Un certain nombre d'informations et les premières mesures préconisées ont fait l'objet de messages de votre part et se sont traduites par la pose de fiches d'informations dans les services.

Cependant, afin de permettre des échanges transparents et dans un souci d'examiner les dispositions prises, nous souhaitons qu'un CHSCT extraordinaire se tienne dans des délais raisonnables, afin de répondre à certaines interrogations et inquiétudes légitimes des agents, notamment les personnes exposées au niveau des guichets.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean - Paul BERTRAND
Délégué titulaire au CHSCT de l'Ariège
DDFIP de l'Ariège - Service SPL
tel: 05.61.05.45.54

FÉDÉRATION jean-paul.bertrand@dgfip.finances.gouv.fr
DES FINANCES



Adoptez l'éco-attitude.
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire